

SAÔNE ACTU

Trimestriel



Photo : Foto Grafia

Saône cet été, a été embelli de fleurs et d'arbustes de variétés, de hauteur, d'épanouissement de couleurs, avec des nouveautés remarquées : MERCI aux employés communaux qui se forment sans cesse et toute l'année imaginent et préparent cette belle saison pour notre plus grand plaisir.

Leur ténacité, leur application donnent des effets bien visibles à toute la communauté et avec des moyens très limités.

Saône cet été, c'était aussi une chaleur accablante (les changements climatiques sont-ils déjà là pour nous aussi ?), une actualité brûlante (et même que les incendies se sont faits ravageurs) une actualité politique disons bouillonnante... et que dire de la superstar Neymar et du système de cash-machine qui me donne la nausée !!! Comment se représenter les 220 millions d'euros de son transfert alors qu'une certaine presse se réjouit des impôts dans les recettes de l'État ; comme si cela excusait tout !

Alors je fais un autre calcul pour traiter la question : combien d'emplois d'animateurs pour cette somme ?

Sur la base d'un SMIC avec charges ; 2000 euros mensuels soit 24 000 euros/an cela équivaut à combien d'années de travail sur lesquels seront prélevées entre autres, des cotisations pour l'assurance-maladie, et donneront lieu à paiement d'impôts ? Merci de faire l'opération pour nous (sans ou avec calculette) et de nous le dire ! Encore merci.

L'intérêt premier serait bien sûr, de donner du travail à des jeunes formés. Pendant qu'à Saône et dans tant d'autres petites communes, des bénévoles donnent de leur temps et une belle énergie

pour éduquer des jeunes à la pratique du sport.

Peut-on encore parler de sport ou seulement de jeu, c'est un marché (on achète et on vend les joueurs) ; ça dérange qui ? Allez le PSG Qatar !...

Non, je préfère retenir ces superbes performances d'athlètes du monde entier aux jeux de Londres.

Quels moments, tant d'efforts pour avoir la fierté d'une performance, d'un titre et de son pays ; drapés dans leur drapeau, ces champion(ne)s peuvent vraiment savourer ces récompenses !

J'ai aimé ces moments d'émotion et de simple fraternité entre compétiteurs : du sport, du vrai.

Cet été à Saône encore, on aura eu une belle réalisation avec Sport-vacances en juillet, toujours fidèle à sa réputation : et même que j'ai vu une petite fille y venir pour la première fois avec sa maman qui en avait gardé un super souvenir !

J'ai aussi remarqué que de plus en plus de grands-parents avaient chez eux leurs petits-enfants ; la fréquentation du parc des Loupiots permet plein de jolies rencontres pour les petits comme pour les aînés. Vive les vacances à la campagne !

On aura eu aussi en août des nuits étoilées comme jamais avec des étoiles filantes.

D'ailleurs, il n'y a pas que le temps qui file... et nous voici déjà dans une nouvelle année scolaire ! Souhaitons à toutes et tous, une belle énergie pour mener à bien leurs projets petits et grands.

Monique Billamboz

SOMMAIRE

Citoyenneté.....	2-3
CR réunion citoyenne.....	4-5
Complexe sportif.....	5-6
Actus.....	6
Caravane des énergies.....	7
Entreprises locales.....	8
Séniors.....	9
Associations.....	10
Environnement.....	11-12
Démarches participatives.....	13
TAP cinéma.....	14
Point de vue opposition.....	14
Enfants.....	15
Agenda.....	16



31 mai 2017
05 juin 2017
21 juin 2017
21 juin 2017
22 juin 2017
07 juillet 2017
10 juillet 2017
09 août 2017
11 août 2017
28 août 2017

ÉTAT CIVIL

Naissances

MARTIN Thiago Yvon Bajro
ROUSSEL Alexandre Thierry Alain
FRERET de ALMEDA Inès
FRERET de ALMEDA Tia
SANCHEZ Elvira Brigitte
HILLENWECK Alex Noah Victor
OUADAoui Sofia
GOGUEL Zélie Céline
HUGOT JACQUIN Jeanne Monique Angélique
HOFFMANN Léa Justine Véronique



Mariages

10 juin 2017
SEGUIN-CADICHE Gérald Serge
et **LE CURIEUX CLERVILLE Ide** Sandra

24 juin 2017
LACROIX Jérôme Robert Vivien
et **COLOMBAIN Valérie** Marthe Georgette

15 juillet 2017
SERRALHEIRO-RODRIGUES Mickael José Pascal
et **LADIANE Aurélie** Colette Andrée

5 août 2017
LEVAVASSEUR Cyril Robert Roland
et **PERRIN Émilie** Jean-Pierre Nathalie

2 septembre 2017
CHILLET Stéphanie Aline Hélène
et **BERTRAND Catherine** Ginette Claude



Décès

6 juillet 2017
30 juillet 2017
BOURGEOIS Laurent
SRAKA Marie Madeleine épouse GÉRARD



Transcription de décès

8 juillet 2017
2 septembre 2017
HUMBERT Marcel Maurice
CHRÉTIEN Roger

LE PARRAINAGE CIVIL (C'est quoi ?)

En 1989, l'ONU a adopté à l'unanimité « **La Déclaration des Droits de l'Enfant** ».

Celui-ci n'est plus considéré comme un être passif mais comme une personne, avec des droits et leurs corollaires de devoirs.

Dans notre République, liberté de conscience, liberté d'esprit, définies par la loi, nous donnent des droits : le droit de choisir par exemple, la nature et la forme des cérémonies qui ponctuent notre vie.

De tous temps, les hommes ont voulu, solennellement, célébrer la venue parmi eux d'un enfant par une cérémonie d'accueil. Cérémonie qui n'est pas, comme on pourrait le croire, l'exclusivité d'une religion.

Aujourd'hui, les familles, de plus en plus nombreuses, souhaitent marquer cette bienvenue par une cérémonie civile de « **PARRAINAGE / BAPTÊME REPUBLICAIN** »

Elle se déroule dans la Mairie du domicile ou toute autre Mairie qui accepte son organisation en présence d'un Officier d'Etat Civil et obligatoirement des parents, de l'enfant et des parrains, marraines.

Depuis le 14 mai 2016, la Mairie de Saône a procédé au parrainage républicain de **9 enfants**.

Antoinette Le Bras

RETOUR SUR LE PACS

Le pacte civil de solidarité (Pacs) est un contrat. Il est conclu entre 2 personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune.

L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) sera transféré à l'officier de l'état civil de la mairie à partir du 1er novembre 2017. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXIe siècle publiée au Journal officiel du 19 novembre 2016 (article 48).

Pour répondre aux demandes récentes, il convient encore de se rendre au Greffe du Tribunal pour le souscrire.

Alain Josselin

CONSEIL DES JEUNES

Notre conseil des jeunes, qui était composé de 9 jeunes de 8 à 17 ans avec 5 garçons et 4 filles, a travaillé pendant un an et demi à nos côtés. Aujourd'hui, il faut renouveler ce conseil. En effet, il était prévu qu'il officie jusqu'au 1^{er} juillet 2017.

Un projet d'envergure qui devrait voir le jour courant 2018 est né. Il s'agit du terrain multisports. Ce conseil a participé avec ferveur à différentes manifestations et cérémonies. Nous ne pouvons que les en remercier.

Le conseil des jeunes s'est réuni 6 fois pendant le mandat. Les réunions ont lieu le mercredi pendant la journée et ne durent pas plus d'une heure. L'horaire est décidé en fonction des disponibilités des membres.

Les réunions sont pilotées par un adjoint qui lance la réunion et fait le point à la fin, mais laisse le conseil des jeunes seul pendant les débats.

Afin de pouvoir continuer cette expérience, nous faisons appel par le biais de Saône Actu à de nouvelles candidatures. Alors si vous êtes intéressé, vous pouvez nous contacter à l'adresse : communication@saone.fr

Et si vous voulez de plus amples renseignements sur ce conseil, rendez-vous sur notre site.

<https://www.saone.fr/index.php/a-tout-age/jeunesse/conseil-municipal-des-jeunes/222-cmj/778-conseil-des-jeunes-flash>

Luc Bandelier

UN ÉLU À L'HONNEUR : 20 ans au service de la vie communale

Au terme du conseil municipal du 12 juillet 2017, monsieur le Maire a voulu saluer et remercier tout particulièrement un élu. Il en était tout étonné.

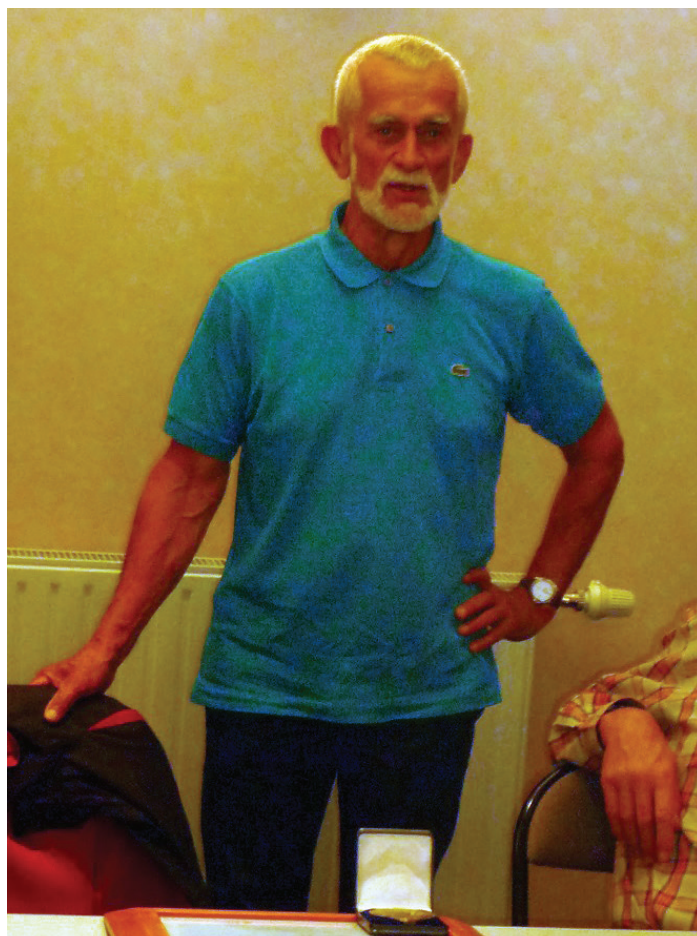
Élu pour la première fois en mars 1983, **Claude Ménétrier** fut adjoint au maire durant plusieurs mandats (jusqu'en mars 2001). Réélu en 2008, il reste toujours fidèle à son engagement, totalisant à ce jour la bagatelle de 27 années (et 5 mois) de bons et loyaux services.

Yoran Delarue lui a donc remis un diplôme pour marquer ses 20 ans d'engagement au sein de la commune : médaille d'honneur communale couleur argent émanant de la préfecture du Doubs, ainsi que la médaille de Saône... Naturellement, les applaudissements de l'assemblée retentirent en salle d'honneur.

La surprise étant totale, il n'a pas pu fêter sur le champ cette marque de reconnaissance mais cela se fera dès la rentrée !

Bravo à lui !

Christian Praom



A la réunion citoyenne, presque comme si vous y étiez allés le 11 mai dernier !

Après l'accueil par M. le Maire, il y eut d'abord des informations générales :

1 / La réhabilitation du gymnase (voir article)

2 / La destruction de l'ancienne mairie ainsi que de la salle Guinemand afin de retrouver « une vraie place Centre-Bourg » (NDLR : Bien sûr, si la place existante avait été respectée, on n'en serait pas là).

3 / La mise en place d'un terrain multisports (voir article sur Conseil Municipal des Jeunes).

4 / La loi NOTRe – Nouvelle Organisation Territoriale de la République :

De nouvelles compétences sont attribuées aux régions pour ainsi diminuer l'épaisseur du millefeuille entre les 4 échelons administratifs locaux : communes, intercommunalités, départements et régions avec pour enjeu, la baisse des dépenses publiques et une meilleure prise en compte des besoins citoyens. Les transferts sont nombreux et nous concernent tous, nous y reviendrons en détail dans un prochain numéro.



3 ans déjà que cette équipe municipale est en place ; et pour les 3 ans à venir, 3 grands axes

► **Assurer le bien-être des habitants** avec l'accompagnement des personnes en difficulté, prolonger la dynamique mise en place avec les aînés, soutenir les TAP que beaucoup nous envient, poursuivre les travaux sur l'accessibilité à la mairie ; déjà réalisée au Périscolaire, à l'Ecole Maternelle, aux terrains de tennis.

Aboutir à la construction d'un habitat intergénérationnel avec « Age et vie »

Soutenir les clubs sportifs, vecteurs d'apprentissages, et de valeurs humaines.

Un environnement agréable avec l'embellissement du village, la rénovation de voirie, (en fonction des possibilités), la réduction de notre empreinte phytosanitaire.

(NDLR : L'achat de la désherbeuse envisagé est repoussé faute de subvention de l'Agence de l'Eau, alors, à vos binettes !!).

La chasse aux auteurs de dépôts clandestins de déchets sera amplifiée et l'opération de nettoyage de la commune maintenue.

C'est aussi le soutien aux manifestations d'envergure : Diagonale, Saônorités, un nouvel élan au jumelage, un retour d'une fête au village ou... d'autres nouvelles propositions !

► **Conserver et développer le lien de proximité avec les citoyens**

- par l'information avec le nouveau Saône Actu

- par les nouveaux sites Mairie et Facebook

- par les 2 et bientôt 3 panneaux lumineux, avec celui de la mairie à venir



Rendre compte, c'est réaliser un devoir de transparence, fidèles aux engagements pris : d'ailleurs, début 2018, une demande de bilan sera faite auprès de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP).

C'est présenter des résultats cohérents résultant d'une saine rigueur financière.

A ce propos, quelques chiffres significatifs :

Pour 2016, un report de fonctionnement de 2 100 000 €, permettant de réaliser l'opération rénovation de l'ancien gymnase et de faire face aux années à venir qui risquent d'être « chiches ». Déjà 56% des baisses de dotation de l'État en 2015 et de nouvelles actions à mener sans réelle compensation financière.

Des dépenses d'investissement 2017 à hauteur de 786 800 € (dont 275 000 € de remboursement de capital d'emprunt). Le budget de fonctionnement est surveillé de près sachant que l'essentiel est composé de charges de personnels. La veille est importante côté endettement afin de garder le ratio actuel, ratio surveillé de près par la DGFIP ; l'endettement actuel de la commune est de 6 640 000 €.



► **Assurer la sécurité des citoyens**

C'est faire appel à la gendarmerie chaque fois que cela est possible. C'est la pose de caméras et de systèmes d'alarme perfectionnés, à la maternelle, à l'Outo, à la mairie, aux ateliers municipaux, voire à la Messarde et au primaire. C'est améliorer la sécurité sur la voie publique, et le dispositif « voisins vigilants ». La sécurité, c'est l'affaire de tous !



Le débat qui suivit fut court compte-tenu du public peu nombreux ; il a essentiellement porté sur le coût des opérations d'études parfois répétées à des temps différents (sur l'assainissement et l'aménagement du Centre-Bourg) : dommage que la continuité républicaine ne soit pas assurée !

.....

RÉHABILITATION DE L'ANCIEN GYMNASE
Gymnase de l'Espace

Datant des années 1980, le gymnase ne répond plus aux normes sanitaires et d'accessibilité. Le permis de construire a été déposé le 28 juin 2017. Une nouvelle répartition de l'usage des salles a été mise en place et fait l'objet d'une parution dans le présent bulletin. La consultation des entreprises a eu lieu fin juillet et porte sur la remise et l'analyse des offres et notification des marchés. Le démarrage du chantier doit avoir lieu avant la fin de l'année en cours.



Photo : Foto Grafia

Le chantier couvrira les postes suivants :

- Terrassement extérieur
- Démolition et maçonnerie intérieure
- Reprise des couvertures
- Reprise des façades et menuiseries extérieures
- Equipements fluides et électriques
- Réalisation des doublages et cloisons
- Carrelage / faïence / peinture / menuiseries intérieures
- Equipements sanitaires / appareillages électriques
- Finition

Le coût total de l'opération atteint 995 000 € HT

Les financements extérieurs s'élèvent pour l'heure à 515 000 € (355 000 € de subventions publiques Etat, Région, Effilogis) et 160 000 € de mécénat (RTE). Ainsi, hors subventions à venir, (CAGB et ADEME), la charge communale sera de 480 000 €. Cet édifice a toute sa place aux côtés du gymnase du Marais tant Saône compte d'initiatives et de pratiquants de disciplines sportives variées.

Emilio Juarez et Yoran Delarue

.....

CONSEILS MUNICIPAUX

Pour des raisons techniques, la publication des compte-rendus du conseil municipal ne figure pas dans ce numéro. Vous pouvez en prendre connaissance sur le site internet de la commune : www.saone.fr, dans le hall de la mairie et sur les panneaux d'affichage dédiés.

SALLES ET CRÉNEAUX - Complexe Sportif Jojo Bruard



Comme vous allez le constater, la réfection du gymnase de l'Espace (ancien gymnase) va débuter. Les travaux sont prévus sur 12 mois et le gymnase réhabilité nous sera livré au 1^{er} septembre 2018. Cette réhabilitation nécessite la fermeture complète du gymnase durant les travaux. Cette fermeture a engendré de nombreuses modifications concernant les activités des associations sportives ainsi que les cours de sport du collège. Grâce aux échanges constructifs avec tous les utilisateurs concernés, nous avons trouvé des solutions pour que les activités puissent se dérouler dans les meilleures conditions.

En effet, il n'était pas évident de trouver des solutions pour que toutes ces activités puissent se dérouler dans un seul gymnase sachant que les 2 gymnases étaient occupés à 95%. Les utilisateurs ont fait preuve de beaucoup d'altruisme pour répondre à cette problématique et nous les en remercions.

Le collège va devoir réaliser plus d'activités en extérieur. Le tennis ne dispose plus de créneaux intérieurs. Les archers seront hébergés temporairement dans l'Espace du Marais et sur leur terrain extérieur. De nombreuses associations ont perdu au moins un créneau d'entraînement sur ceux dont elles disposaient dans les deux gymnases.

Pour limiter l'effort des associations et la perte de plages horaires, nous avons étendu la plage d'ouverture du gymnase du Marais (nouveau gymnase) avec une fermeture plus tardive pour permettre la création de nouveaux créneaux en soirée.

Nous en avons également créé un le samedi midi avant les compétitions de l'après-midi.

Aujourd'hui, les plannings sont bouclés et les utilisateurs vont pouvoir tester ce nouveau dispositif. Nous espérons pour tous que cela se déroulera de la meilleure manière, et nous serons à l'écoute des associations rencontrant des problèmes en cours d'année. D'avance nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour toutes ces perturbations inévitables pour permettre à tous de disposer d'un gymnase réhabilité pour la rentrée de septembre 2018.

Afin de préparer au mieux cette rentrée et l'utilisation du gymnase réhabilité, il sera demandé, courant juin 2018, aux utilisateurs des deux gymnases de nous contacter pour nous indiquer leurs besoins.

Luc Bandelier

UN NOUVEAU CORRESPONDANT À L'EST RÉPUBLICAIN



Depuis juin dernier, nous avons un nouveau correspondant à L'Est Républicain : **Alexandre Pitard** de Fontain.

Vous pouvez le joindre à cette adresse : alexandre.pitard@wanadoo.fr

AU FORUM DES ASSOCIATIONS

C'est toujours le premier samedi de septembre à l'Espace du Marais à l'initiative de la Mairie. Dans ce grand espace, chacun petit ou grand peut trouver les activités les plus variées, sportives, (handball, gym, judo, escalade, tir à l'arc...), culturelles (musique, pratique instrumentale, chant, théâtre...) artisanales et même des rencontres parentales !

C'est la population du plateau qui se retrouve là car de plus en plus de pratiquants en sont originaires. En moins de deux heures, l'essentiel des projets d'année peuvent être bouclés et c'est souvent l'occasion



de rencontres après les temps d'été ; pas étonnant qu'il y ait tant de monde !

Monique Billamboz

21
novembre
et
du 29
novembre
au 1^{er}
décembre
2017

MAMIROLLE - SAÔNE

Venez faire le
plein d'astuces
sur les économies
d'énergies !



La caravane
des énergies
www.lacaravanedesenergies.com

SAÔNE - JEUDI 30 NOVEMBRE À 18h - SALLE GUINEMAND
« Atelier Produits Ménagers »

Opération en partenariat avec l'Union Départementale des CCAS

Cette opération a pour but de sensibiliser le public à la précarité énergétique de plus en plus fréquente, sans que cette action ne soit stigmatisante, ni moralisatrice, mais au contraire ludique, conviviale et ouverte à l'ensemble des habitants.

Elle accueille les personnes pour leur présenter cette action, les familiariser avec sa thématique, mesurer leurs connaissances et dispenser des conseils utiles pour économiser l'énergie.

Le programme détaillé des actions sera disponible en Mairie de Saône et de Mamirolle.

Antoinette Le Bras

Le comité de rédaction a décidé d'adjoindre à chaque parution, la présentation d'une ou deux entreprises locales ; histoire de connaître un peu mieux le territoire que vous habitez.

Cette semaine, c'est une toute récente que vous allez découvrir : **l'Atelier Tisserand.**

Bien entendu, nous essaierons de vous tenir informés des naissances ; et c'est avec joie que nous accueillons « **SnowTime** » : **un temps de neige.**

C'est une nouvelle association loi 1901 dont l'épicentre est le **cinéma.**

Son but : Développer des activités autour du cinéma et du monde de l'image (enseignement, écriture, production, réalisation, montage, diffusion, projections...).

Elle est née de l'envie de développer des rencontres et une transmission entre des professionnels et un public amateur. Déjà l'association propose : le club cinéma d'octobre à juin .Des stages peuvent également être organisés sur des temps de vacances, pour tous publics, enfants et adolescents.

Contact : snowtime.cinema@gmail.com ou au 06 84 80 35 36.



L'ATELIER TISSERAND : l'espace d'un artisan d'art, à Saône



Quand vous entrez à Saône, côté gare, et juste avant le rétrécissement de la route, vous ne pouvez pas manquer cette indication récente sur votre droite :

« Atelier Tisserand : Ebénisterie et Tapisserie d'Ameublement ».

Jérémy y exerce depuis janvier un métier d'art. Pour s'en rendre compte, il suffit de voir quelques unes de ses réalisations soignées, un plaisir pour les yeux.

Ce jeune entrepreneur n'a que 26 ans et il considère que c'est un atout car il n'a pas la pression ni les réticences d'une situation bien ancrée et qu'on peut craindre de quitter pour « le grand saut ». Après une formation professionnelle à Moirans dans le Jura : CAP puis Bac Professionnel et enfin Diplôme des métiers d'Art en 3 ans, il rejoint comme salarié une entreprise d'agencement dans la Drôme pour compléter ses compétences.

Son goût pour le bois, il l'a confirmé dans le petit atelier sculpture sur bois improvisé il y a quelques années : comme quoi, une orientation peut se mûrir de toutes sortes d'expériences !

Etre installé à son compte comme on le dit, c'est une façon pour lui d'être autonome, d'être complètement

responsable, de valoriser une expérience en revenant au pays ; en effet, Jérémy a son atelier dans la maison familiale dont le garage a finalement été aménagé car la famille a voulu lui « donner le coup de pouce ».

Dans son atelier, ça sent bon le bois et la peinture fraîche au milieu des machines qu'il a dû acheter.

Bien sûr, il a fallu de la réflexion, de la persévérance et un peu plus de 6 mois pour créer cet atelier : l'appui de la Chambre des métiers, et de la Boutique de gestion - pour la partie marketing et gestion - a été précieux. Cela explique aussi qu'il a pu bénéficier sans trop de souci d'un prêt bancaire pour couvrir ses investissements, un engagement pour les années à venir.

Son activité se développe petit à petit ; le bouche-à-oreille fonctionne, laissant aussi espérer dans quelques mois, la possibilité pour Jérémy de vivre de son activité.

En tous cas, quand on lui demande s'il est confiant dans l'avenir « heureusement ! » dit-il.

Sa jeunesse, ses réalisations, la créativité qu'il développe laissent en tous cas augurer de jolies productions. Et si vous vous laissiez tenter ?

Monique Billamboz



GYMNASTIQUE SÉNIORS

Chaque année, l'Association « SIEL BLEU » intervient pour dispenser des séances de Gymnastique adaptée aux Séniors. Le but est de leur apprendre à se relever des chutes, à travailler leur équilibre, entretenir les articulations....

Ces séances se déroulent de Mars à Juin, c'est pourquoi elles sont appelées « activité de printemps ». Elles ont lieu Salle Guinemand tous les mercredis de 10 h à 11 h.

Le CCAS prend en charge une partie de la facture et chaque participant s'acquitte de 30 € pour le cycle de 12 séances.

L'Association nous a informés avoir perçu une subvention complémentaire et nous a proposé un cycle de séances supplémentaires GRATUITES qui démarrent le 20 septembre pour une durée de 3 mois.

Vous pouvez vous inscrire en Mairie si vous souhaitez bénéficier de ces moments de détente et de bien-être dans une ambiance sympathique.

Contact : 03 81 55 71 31

Responsable : Antoinette Le Bras,
Adjointe aux Affaires Sociales.

RENDEZ-VOUS AVEC NOS AÎNÉS

Le traditionnel repas offert aux Aînés par la Commune à l'occasion de la **Nouvelle Année** aura lieu le **SAMEDI 6 JANVIER** à l'Espace du Marais.

La **galette des Rois** sera offerte à l'occasion d'un moment de partage avec les résidents de la Maison de Retraite de Saône le **SAMEDI 20 JANVIER**.

CLUB DU 3^{ème} ÂGE

Les activités du club ont repris fin septembre. Les randonnées pédestres ont lieu tous les mercredis pour 2 heures de marche environ :

RDV à 14h place Charles De Gaulle à Saône.

Contact : Jean-Marie Defrasne, 03 81 55 70 94



Faites du théâtre !

Découvrez le théâtre avec l'**AMICALE de Saône !**
Développez imagination, mémoire et créativité !

30 séances (le mardi soir) sur l'année dont 2 représentations. A partir de 8 ans.

L'aventure vous tente ?
N'hésitez plus !

Contactez le responsable au **06 49 95 78 31**



www.amicaledesaoone.fr
A.M.I.C.A.L.E. de Saône - 34, rue de la fontaine - 25660 Saône

MAMIROLLE
Salle des Fêtes de SAÔNE - 20h

SAM. 28 OCT.
de l'ASSOCIATION SPORTIVE SAÔNE MAMIROLLE

SUPER LOTO

C'EST LA RENTRÉE... C'EST LA RENTRÉE... C'EST LA RENTRÉE
VENEZ FAIRE LE PLEIN

- Bons d'achat (de 50 € à..... 500 €)
- Séjours au soleil... Week-ends Surprise...
- TV grand écran ... Vidéo ... Tablettes...
- Lave-linge... Sèche-linge... Lave-vaisselle...
- Electroménager... Consoles de jeux...
- Mobilier... Déco... Vaisselle... Etc... etc...
- VTT... VTC... Kits Fitness... Kits Bricolage...
- Dîner spectacles... Paniers régionaux... Jambons... Caddies garnis...

18 parties!!!

et PLEIN DE SURPRISES... comme d'habitude !!!

Cadeaux Surprises aux voisins des **GAGNANTS...**

- + Partie spéciale...+ Parties à 4 Quines...
- + Numéros de la chance... Roue de la chance...
- + Grattage JACKPOT gagnant...

+ de 200 gagnants !!!

ÉVADEZ-VOUS... VENEZ GAGNER...
ÇA VA ENCORE DONNER !!!

DROIT D'ENTRÉE : 18 € donnant droit à 2 cartons
RÉSERVATIONS : Tél. 03 81 91 46 02 vers Edith
20 rue Wurtemberg - 25200 MONTBÉLIARD

Cartons supplémentaires en vente dans la salle : à 2 € ou 3 € ou 5 €

ASPARÈLE



Association des PARents d'ELèves de Saône

L'Asparèle a pour rôle de faire le lien entre les familles et l'école en représentant l'ensemble des parents d'élèves. Elle reste aussi attentive au temps périscolaire et participe activement, en collaboration avec la municipalité et les écoles, aux réflexions sur les nouveaux rythmes scolaires.

A travers ses différentes actions tout au long de l'année (vente de fromages, de sapins, soirée DJ, objets personnalisés, fête des écoles...), **l'Asparèle participe financièrement à la vie scolaire des petits Saônois** afin de diminuer la charge financière des sorties scolaires et des achats de fournitures pour les familles.

Au total pour l'année scolaire passée, l'Asparèle a participé à hauteur de plus de **6000 €**. Par exemple, l'association a financé entièrement (1500 €) le projet arts graphiques de l'école élémentaire qui a permis l'intervention d'une plasticienne, pour décorer l'école, la sonorisation et l'éclairage lors du spectacle musical de fin d'année (400 €), le conte tzigane pour l'école maternelle.

Sans oublier notre pédibus (Saôn'à pattes) du mercredi matin qui depuis 10 ans permet de rendre autonomes les enfants sur le trajet de l'école. Il nécessite de nombreux accompagnateurs de tous âges qui nous font parfois défaut.

L'Asparèle, c'est aussi la convivialité, vous êtes les bienvenus, dans toutes nos actions, au sein des bénévoles.

Le comité

AMICALE DE SAÔNE

RANDONNÉES PÉDESTRES



2017/10/22 : **Le Bizot**

14 km . 300m. 5 h.

2017/11/19 : **Les Narines du Diable** (Pont les Moulins)

11 km. 350 m. 4 h.

2017/12/17 : **Fort de Beauregard, Bregille**

11 km. 400 m. 4 h.

Pour les sorties d'après-midi : RDV 12 h 15, parking de l'Outo, départ 12 h 30, pas de pique-nique. Covoiturage, report ou annulation en cas de météo défavorable.

Carte de l'Amicale obligatoire + cotisation annuelle : 5€ / personne.

Contact : Annie PRAOM

Tél : 06 04 02 48 38 / 03 81 55 80 27

Mail : anniepraom@yahoo.fr

DIAGONALE DU DOUBS

Le bureau de la Diagonale du Doubs recherche très rapidement des bénévoles pour intégrer le comité d'organisation pour l'édition 2018.

En effet, à ce jour, le nombre des membres de l'organisation est insuffisant pour mener à bien une nouvelle édition.

Il est primordial que le bureau soit correctement structuré pour effectuer les interventions nécessaires et utiles à une telle manifestation.

Pour que la Diagonale du Doubs poursuive son histoire, et que cela reste une fête pour Saône, merci de

contacter Lionel Vergnenègre (Responsable) au 06 63 18 85 25

Une présentation du fonctionnement général sera réalisée à chacun des volontaires.

La Diagonale du Doubs/AMICALE compte sur votre soutien.

A très bientôt parmi nous.



*Lionel Vergnenègre
Responsable Diagonale du Doubs*

Depuis plus de 20 ans, **La Diago** essentielle à la renommée de notre région, fédère un grand nombre de Saônois et de personnes du plateau. Elle a un impact considérable sur les relations entre habitants et participants, la convivialité et l'échange faisant partie des bienfaits de cette manifestation. Venir faire du cyclo, du VTT, de la marche ou bien simplement flâner sur le site, font partie des plaisirs que tout citoyen aime vivre. Aujourd'hui, le comité a besoin de bénévoles pour la mise en place de ce rendez-vous. Nous, commune de Saône, relayons cette information et faisons appel à toutes les bonnes volontés du plateau.

Pour la municipalité, Luc Bandelier

SERIONS-NOUS TOUS DES ORDURES ?

Non et bien sûr que non !

Les éditions successives du Petit Larousse illustré donnent du mot « déchet » la même définition : « **ce qui est perdu dans l'emploi d'une matière.** » Cette définition est de moins en moins conforme puisque la plupart des matières ou matériaux sont aujourd'hui recyclés, mais pour leur donner une seconde vie, encore faut-il les collecter « à la source ».



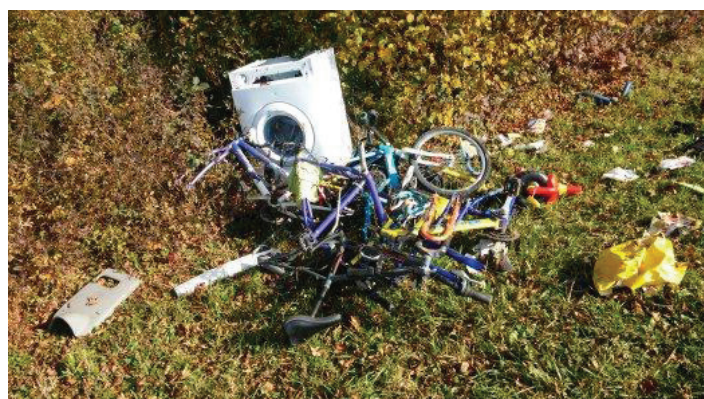
Certaines communes seraient-elles plus exposées que d'autres à ce phénomène, certes pas nouveau, mais amplifié depuis la mise en place de la redevance incitative des ordures ménagères. Paradoxalement, le tri a engendré un désordre sanitaire, écologique et du savoir vivre.

Vous l'aurez bien compris, nous ne sommes pas tous concernés par ces incivilités et même que probablement une majorité des auteurs à l'origine de ces exactions bien vite nauséabondes n'habitent pas Saône.



1540 kg de déchets collectés sur le territoire de Saône et dispersés sauvagement viennent d'être conduits au Sybert. Ce sont plusieurs journées de travail perdues pour nos employés communaux et un coût non négligeable supporté par la communauté saônoise.

C'est au maire de faire enlever les dépôts sauvages dans sa commune. Son inaction peut engager la responsabilité de la commune. Alors comment traiter ou maltraiter ces délinquants ?



Le Code pénal en son article R. 632-1 prévoit une amende de 35 € et donc pas très dissuasive.

Le Conseil municipal a mis en place une amende fixée à 300 € mais qu'en est-il de son recouvrement ?

Il est très difficile de faire payer le pollueur sauf à le prendre en flagrant délit.

Alors NON, chers concitoyens, nous ne sommes pas tous des ordures mais pouvons, sans pour autant faire preuve de délation, observer autour de nous et signaler les pollueurs en mairie.

La planète vous remercie.

Alain Josselin



PROMENONS-NOUS DANS LES BOIS...



Lorsque vous lirez ces quelques lignes, les chasseurs de l'**ACCA de Saône** auront refait leur apparition, depuis le 10 septembre, dans les forêts alentours et dans le marais en particulier.

Votre statut de promeneur n'est absolument pas incompatible avec la présence des chasseurs. En effet, depuis plusieurs années déjà, la fédération départementale des chasseurs et l'ACCA de Saône ont mis en place les journées de formation à la sécurité, et plus aucun chasseur ne peut prétendre chasser dans le département sans être porteur de l'attestation correspondante.

Localement, des miradors ont été installés le long des chemins piétonniers pour que les tirs, à bonne distance, soient obligatoirement dirigés vers le sol. Le port du gilet orange est aussi une obligation pour se signaler, tout comme l'est la neutralisation de l'arme au passage d'une personne étrangère à l'action de chasse.

Il va sans dire que la politesse et éventuels échanges courtois constituent les préliminaires au partage raisonné et raisonnable de la nature.

L'ACCA de Saône, avec ses 70 adhérents est un réel acteur économique et **un partenaire incontournable** travaillant en parfaite harmonie avec les autres organismes et associations en charge du marais.



L'aspect « chasse » n'est qu'une facette de l'engagement des chasseurs.

- toute l'année ils participent à l'entretien des lignes séparatives dans les bois communaux soit 26 km.

- propriétaires de quelques étangs, ils contribuent à maintenir une hydrologie en déclin

- leurs chevaux **Konik Polski** pâturent des espèces invasives préservant les espaces non boisés

- plusieurs fois par an, ils encadrent les enfants du

périscolaire et les associent aux plantations de haies ou réalisations de nichoirs, mangeoires, fête des écoles, visites, etc.

- des comptages nocturnes des espèces d'animaux sauvages sont opérés de façon à ce que les prélèvements organisés soient en proportion des populations, afin d'en maintenir un renouvellement satisfaisant et d'en éviter la propagation préjudiciable aux espèces

- une partie de leur contribution financière est reversée aux agriculteurs locaux victimes de dégâts des sangliers notamment

- leur temps n'est pas compté pour s'aligner aux cotés des autres associations et faire vivre au mieux les manifestations Saônoises

- bâtie sur ses fonds propres et par les chasseurs, la cabane de chasse du bois du Grand Frêne est en accès libre pour tous, sous réserve de se signaler

Partageons et respectons la nature, elle nous le rendra durablement.

Alain Josselin

VOISINS VIGILANTS



Inspiré du concept anglo-saxon « neighbourhood watch » - surveillance de voisinage – le dispositif « voisins vigilants » existe en France depuis 2007 dans le but , surtout, de lutter contre les cambriolages. D'après les statistiques, ce dispositif a permis de réduire de 40 % le taux de cambriolages.

- Le voisin vigilant :

Face à un évènement suspect il alerte par le système Voisins Vigilants ses voisins ainsi que la police (le simple envoi d'un SMS alerte tous les membres de la communauté).

Il reçoit en retour toutes les informations sur la vie de son quartier.

Il participe à la convivialité de son voisinage.

Il respecte la vie privée et ne tente jamais de remplacer les forces de l'ordre.

- Le référent :

Il recrute et anime sa communauté,

Il est l'interlocuteur privilégié de ses voisins, de l'équipe Voisins Vigilants et de la Mairie/forces de l'ordre,

Il dispose de droits et d'outils spécifiques : validation des adhésions, délimitation de la communauté, services support utilisateurs...

Sur la commune de Saône, la 1^{ère} communauté Voisins Vigilants du haut du Colombier a été créée en septembre 2015 à l'initiative de Jérôme Jonas et de ses voisins.

Les référents pour la commune (déclarée mairie vigilante) sont Daniel Fabrègues et Lylian Calvat.

En complément de ce dispositif, elle s'est équipée de caméras de vidéosurveillance.

Pour plus d'informations et pour créer votre propre communauté, nous vous invitons à vous rendre sur le site www.voisinsvigilants.org

Lylian Calvat

LES INCROYABLES COMESTIBLES : un nouvel art de vivre ?

Cette démarche participative nous vient d'Angleterre, de Todmorden plus exactement, une ville de 15 000 habitants ; elle existe aujourd'hui dans 25 pays du monde et 400 villes en France.

"Incroyables comestibles" est un mouvement citoyen visant à transformer l'espace public en lieu de consommation collaborative.

Concrètement, ces « jardiniers » amateurs plantent partout où ça leur est possible, afin d'offrir en libre-service, fruits, légumes ou herbes aromatiques dans un élan volontaire de don et de partage.

Transformer la collectivité en espace de partage dans des rapports pacifiés et bienveillants, n'est-ce pas le rêve de tous ?

Par le biais du jardinage, ce mouvement citoyen libre, indépendant, solidaire et apolitique rassemble ceux et celles qui veulent « faire leur part » pour accéder par la changement de regard sur eux-mêmes et sur le monde, à une nouvelle réalité heureuse, féconde et bienveillante.

En se rapprochant un peu de l'espace public et en le transformant en jardin potager géant et gratuit, la nourriture à partager devient une source plus abondante alimentée par tous et offerte à chacun.

A Saône, un projet est en cours ; alors si vous êtes intéressé(e), vous pouvez rejoindre le mouvement : en voici l'adresse :

incroyablescomestiblessaone@outlook.fr

<https://www.facebook.com/Incroyables-comestibles-Saône-221135868380148/>

D'où, la devise des Incroyables comestibles:

Si chacun fait sa part, on change la ville et si on s'y met tous, on change le monde !

Jéré et Monique Billamboz

Nourriture à partager

Servez-vous librement, c'est gratuit !

incroyables comestibles  incredible-edible.info

“ LES ENFANTS-LOUPS ” : remarquable !



Dans le cadre des **TAP – Temps d’Activité Pédagogique**, à l’école élémentaire de Saône, l’activité Cinéma proposée par Emmanuelle Prétot a abouti à la création d’un court-métrage : « **Les enfants-loups** », écrits et produits complètement par leurs soins. La qualité de cette production donnée à voir en juin à l’Espace du Marais a été grandement saluée par un nombreux public enthousiaste.

Au Conseil Municipal, des élus se sont félicités du niveau de production ; aussi, vous pourrez y accéder grâce au lien : <https://www.saone.fr/images/video/LEL.webm>

Monique Billamboz

“ Les Enfants Loups est un court métrage écrit et réalisé avec des enfants de l’école primaire de Saône. Dans le cadre d’un TAP cinéma que j’anime quatre heures par semaine toute l’année (avec le même groupe d’enfants), nous avons rêvé, écrit et tourné ce film.

Les enfants loups est une libre adaptation du dessin animé de Mamoru Hosada. Nous en avons fait un conte humaniste et poétique, qui parle métaphoriquement de la différence, de la solidarité et des racines familiales que l’on porte tous... d’où que nous venions.

Emmanuelle Prétot

SYNOPSIS

Dans un village, une bande de dix enfants vit un peu en marge, avec une histoire particulière. Ils sont des écoliers comme les autres mais en fait... pas vraiment. C’est leur secret, ils doivent le protéger. Grâce à leurs pouvoirs surnaturels, ils parviennent à se sortir de situations parfois délicates dans le monde des humains. Orphelins, ils ont développé des liens très forts entre eux et des astuces qui leur permettent de trouver au mieux leur place à l’école. Mais parfois ce n’est pas facile !

POINT DE VUE DE L’OPPOSITION Le centre bourg, victime de son succès !



Nous avons le plaisir de vous annoncer que le premier étage du bâtiment du Centre Bourg est désormais complet. Nous y trouvons une entreprise d’informatique, une agence de communication, un cabinet d’avocats, un dentiste, un dermatologue... toutes ravies d’y être installées et d’avoir trouvé là un espace nécessaire à leur développement économique.

Nous nous félicitons que ces surfaces réservées à des professionnels aient trouvé acquéreurs et que toutes ces entreprises se soient ou installées à Saône ou y soient restées, créant ainsi emplois, activité et vie au centre du village.

Quant à la salle des fêtes communale installée au rez de chaussée, elle est louée à l’année et les utilisateurs y apprécient l’espace, le confort, la bonne acoustique, la luminosité, tout ce qui manquait à l’ancienne salle devenue obsolète.

Quelques nostalgiques souhaitent encore la réhabilitation de l’ancienne salle Guinemand, projet jugé irréaliste et trop coûteux par Y. Delarue (avec un budget de 1 200 000 € a minima), mais la plupart des Saônois s’accordent aujourd’hui à reconnaître que la construction de la nouvelle salle était un bon choix. Elle a permis de diviser la facture par deux.

Une fois ce pâté de maisons enlevé, destruction votée au budget 2017, les Saônois pourront enfin bénéficier d’un carrefour sécurisé et d’un espace public très agréable. L’espace ainsi révélé ouvrira et agrandira l’esplanade de la nouvelle salle qui accueille déjà une fois par an le marché aux fleurs. D’autres manifestations s’y développeront, nous n’en doutons pas. Nous espérons la poursuite de l’embellissement du cœur de notre commune, portée avec ambition et réalisme pour achever un objectif poursuivi déjà lors de deux mandats précédents.

Gisèle Paris, Dominique Peyrard, Michel Rognon, Alain Viennet

LA PIVE, UNE MONNAIE COMPLÉMENTAIRE LOCALE : une manière de dynamiser son territoire

Les monnaies complémentaires locales se multiplient partout dans le monde, en Europe et en France... et maintenant en Franche-Comté. Après de longs mois de gestation, la PIVE, lancée à Poligny en mai, s'expérimente sur Besançon. Elle se définit comme une monnaie locale, éthique sociale et solidaire, porteuse de sens.

Un instrument qui favorise les circuits courts et la qualité, la stimulation de l'économie territoriale et l'emploi local.

Elle redonne à la monnaie son rôle de lien en la faisant circuler sur un territoire restreint qui permet de connaître tous les acteurs et de personnaliser les échanges.

La PIVE se veut une sorte de carte de fidélité à l'économie locale, offrant une perspective d'action collective aux citoyens et aux entreprises.

Il s'agit de « reprendre la main » là où c'est possible, et de créer un sentiment d'appartenance. De façon pratique, on pourra échanger dans un comptoir d'échange, des euros contre des pives (1 PIVE = 1 €).

Il suffira de devenir adhérent (10 €/an).

Des magasins afficheront un macaron.

Plus tard, il sera possible de régler en monnaie électronique via 1 SMS.

Comme pour les tickets-restaurants, il ne peut y avoir de rendu de monnaie en euros.

Les collectivités locales et les comités d'entreprises sont invités à l'utiliser.



La PIVE se réfère à une charte qui invite à une démarche de progrès des consommateurs comme des professionnels. Elle invite tout un chacun à réfléchir et agir de manière commune en construisant des manières d'échanger bénéfiques pour tous.

Ce sujet vous intéresse, vous enthousiasme et vous voulez en savoir plus, aller plus loin ?

Pour plus d'info : www.pive.fr

Monique Billamboz

PROJET DE MICRO-CRÈCHE " JOUER ET GRANDIR " À SAÔNE

Nous vous informons que **Mme Valérie Colombain**, éducatrice de jeunes enfants et porteuse du projet, sera amenée à vous rencontrer (à votre domicile ou devant les écoles) afin de recueillir des informations sur vos besoins et attentes (horaires, jours, pédagogie...) en terme de mode de garde. Des cartes de visite avec un accès au questionnaire internet via le site de la micro-crèche, seront également disponibles dans les commerces de Saône. Nous sollicitons votre participation afin de vous offrir un lieu d'accueil de vos enfants le plus proche de vos besoins.

CÔTÉ CENTRE DE LOISIRS

“ Bonjour les z'animateurs !
Un petit clin d'œil pour vous remercier de tout ce que vous faites pour les enfants au péri et vacances loisirs. Voici quelques photos qui ont marqué l'été de Lucie et l'ont remplie de bonheur grâce aux animations à thème que vous proposez. Il nous tient à cœur de jouer le jeu pour vous remercier. Bonne journée et grosses bises chers pirates !

Nadège Pater



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Venez nombreux, **samedi 11 novembre prochain à 11h30**, pour rendre hommage aux hommes, femmes et enfants qui ont donné leur vie pour que l'on puisse vivre libre et que ces sacrifices aient valeur d'exemple.

À l'heure où plane sur nous le spectre d'un conflit nucléaire, il est indispensable de ne pas oublier l'horreur qu'est la guerre.

Cette cérémonie est un moment privilégié de rencontre intergénérationnelle dans un esprit de recueillement.

Yoran Delarue



REPAS DANSANT

ASSOCIATION FRANC-COMTOISE DES ANCIENS COMBATTANTS - Section de Saône

Le 11 novembre à 12h30 environ, l'Association organise sur réservation :



UN REPAS DANSANT OUVERT À TOUS DEPUIS 2001

Que vous soyez adhérents de l'Association ou non, danseurs ou non, vous serez bien accueillis pour une après-midi conviviale, en famille ou avec vos amis, dans la grande salle des fêtes de l'ESPACE DU MARAIS.

Le repas est animé par l'orchestre Daniel Bonnefoy à l'accordéon et Georges Denizot à la trompette.

Un menu de qualité sera préparé et servi par le traiteur Eduardo, accompagné de vins blanc et rouge en provenance directe du Beaujolais livrés par le viticulteur.


Pour tous renseignements, vous pouvez joindre René Snidaro au 03 81 55 81 30

CONDOLÉANCES ET REMERCIEMENTS

Roger Chrétien, conjoint d'Anne membre actif du comité de rédaction de Saône Actu, est décédé le 2 septembre dernier. Ce douloureux événement nous a conduits à recourir et à bénéficier du savoir-faire professionnel de Thomas pour la mise en page de ce numéro.

À Anne et à sa famille, les membres du comité de rédaction présentent leurs plus sincères condoléances et à Thomas leurs plus vifs remerciements.

Mairie de SAÔNE

tél. 03 81 55 71 31
fax 03 81 55 89 58
email contact@saone.fr
site internet www.saone.fr
 Commune de Saône

SAÔNE Actu

Directeur de publication : *Yoran Delarue*
Responsable de rédaction : *Luc Bandelier*
Équipe de rédaction : *Monique Billamboz*
Anne Chrétien
Alain Josselin
Jérôme
Tef
Crédit photos : *Foto Grafia*